

dre qu'il s'agirait peut-être de favoritisme politique. La réponse peut paraître évidente quand il s'agit d'un entrepreneur de la Saskatchewan obtenant un contrat visant du travail accompli dans l'Alberta. Peut-être n'a-t-on pas trouvé dans l'Alberta un libéral à qui passer la commande.

**Une voix:** C'est une espèce rare dans cette province.

**M. Hansell:** On devrait, je crois, poser au ministre une question très pertinente. Je ne viens pas nécessairement à la défense du gouvernement socialiste de la Saskatchewan, car j'ai autant à cœur que le ministre de défaire le gouvernement socialiste de la Saskatchewan. Tous connaissent mon attitude à l'égard du socialisme. Je crois toutefois que le ministre devrait répondre à cette question. Étant donné que la Saskatchewan n'obtient pas ce qui semblerait être sa part raisonnable de contrats, qu'on laisse la Saskatchewan loin en arrière des autres provinces, le ministre pourrait-il nous dire si la situation changera sensiblement à supposer que M. Tucker prenne le pouvoir après les prochaines élections?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hansell:** J'entends qu'on dit: Oh, oh! Il faut tout de même que ceux qui s'exclament ainsi puissent répondre à la question. Je suis en effet persuadé que le jour où il y aura des élections les libéraux de la Saskatchewan ne manqueront pas de dire: "Votez pour nous et vous aurez plus de contrats!" S'il en est ainsi, il faut que le ministre fasse maintenant une déclaration.

**Une voix:** Mais pas trop tôt.

**M. Hansell:** S'il répond: "Oui, la situation sera tout à fait changée", il se trouvera à dire au pays que c'est la distribution des faveurs politiques qui règle l'application de notre programme de production de défense. Si, au contraire il répond: "Non, la situation ne sera pas modifiée", il se trouvera à dire au pays qu'il administre la production nationale sans souci de politique et qu'aux élections on ne saurait invoquer la passation de contrats à titre d'argument. Je crois que le ministre devrait répondre à cette question, y répondre oui ou non.

**M. Ferrie:** Et l'Ontario? Elle reçoit tous les contrats.

**Le très hon. M. Gardiner:** Pourquoi le député dit-il "si M. Tucker"?

**M. Hansell:** Il est évident que d'autres députés voudraient prendre la parole. Ils pourront le faire lorsque j'aurai fini. Je ne suis pas de la Saskatchewan, mais je pose la question parce que je la crois pertinente et

qu'à mon avis, le ministre devrait y répondre. Il est bien beau de dire qu'en passant les contrats il faut accorder à chaque province sa juste part, mais encore faut-il faire les réserves voulues. A mon sens, il faut déterminer la juste part selon les facultés productrices de la province. C'est à quoi songe le ministre. On ne peut pas accorder de contrats à des gens incapables de les remplir. Prenons le cas de l'énergie électrique. Certaines provinces peuvent en manquer. Elles peuvent fonctionner à plein rendement; inutile de s'occuper d'elles. Il y a lieu, je crois, d'être juste dans notre analyse du rapport des contrats.

Pour ma part, je n'ai pas de critique ni de grief à formuler. Cela tient, en partie, à l'expérience que j'ai connue durant la dernière guerre. Je ne crois pas avoir demandé au Gouvernement, même une seule fois, de m'accorder quoi que ce soit. Je ne crois pas l'avoir fait. Je suis allé voir les divers fonctionnaires de l'État et j'ai exposé les faits à l'égard de certaines choses. Je sais que durant la dernière guerre ma circonscription comprenait six écoles d'aviation ou écoles auxiliaires.

**Une voix:** De quoi vous plaignez-vous?

**Une voix:** On vous a bien servi.

**M. Hansell:** Je me rappelle qu'un jour quand j'ai dit à un libéral que j'en avais ce nombre il m'a répondu: "Mais quelle influence vous devez exercer sur le Gouvernement"! Je lui ai fait remarquer que comme sa circonscription était montagneuse on ne pouvait certes y établir des écoles d'aviation. Le Gouvernement s'est montré juste et équitable en ce qui concerne la répartition des écoles d'aviation quand il en a établi six dans ma circonscription, et je ne suis pas le seul député de l'Alberta qui avait de ces écoles dans sa circonscription. Il y en avait plusieurs autres. Les ingénieurs ont fait preuve d'intégrité dans leur appréciation de la topographie, du climat, des vents et de tout ce qui a trait à l'instruction des aviateurs. Bien entendu, il peut y avoir eu d'autres raisons. On peut avoir pensé qu'en cas d'attaque l'Alberta, et particulièrement Macleod, serait anéantie, mais je crois que ce serait pousser l'imagination un peu trop loin.

Je n'ai pas de critique particulière à faire au sujet des contrats. Cependant, quand j'examine le premier crédit dont le comité est saisi, je me dis que le ministre devrait nous donner plus de détails, car je veux parler du montant de 5 millions qui est affecté à l'administration. Ces 5 millions ne servent pas à payer des contrats ni à acquitter les frais de la production de défense. Il s'agit simplement de l'administration du ministère.

[M. Hansell.]